



TRAIT D'UNION

Le mot du Maire

Nous voici déjà à la fin de l'année scolaire, la fête de l'école aura lieu à Maresché le 21 juin 2015 de 11H à 17H.

A cette occasion, la mairie invite tous les parents en particulier, mais aussi les habitants de la commune, à l'apéritif offert et servi par le Conseil Municipal à 12H30 sur le terrain de loisirs près de l'école où se déroulera la fête.

Chacun pourra apporter son pique-nique pour partager un moment de convivialité.
Un barbecue sera mis à disposition, venez nombreux.

Programme de la fête de l'école:

11h00: Début du spectacle des écoles.

11h30: Ouverture des stands jeux.

12h30: Apéritif offert par la mairie de Maresché puis possibilité de manger sur place en emportant son pique-nique, un barbecue sera mis à disposition aux personnes qui souhaitent faire griller leur viande.

13h30: Ouverture des jeux

14h30: spectacle des TAP.

15h00: 2^{ème} partie du spectacle des écoles.

16h00: goûter, puis 3^{ème} ouverture des jeux, jusqu'à 17h.

Nous remercions chaleureusement tous ceux qui se sont impliqués dans la préparation de cette journée:

- les directrices des 2 écoles et leur corps enseignant
- les animateurs des TAP
- l'association "Ribambelle et Confetti"
- l'association "Création Plaisir

Armelle REIGNIER

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

✓ Rue de Beaumont :

Des travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques, en parties financés par le conseil départemental, vont avoir lieu à partir du lundi 22 juin sur une partie de la rue de Beaumont.

La circulation se fera à l'aide d'alternat, il est demandé aux usagers de ne pas stationner durant la journée.

✓ Arche Saint-michel :

Suite aux intempéries, une cavité importante s'était formée au niveau du carrefour.

Avec l'aide du Département de la Sarthe, une fouille a été réalisée afin de diagnostiquer l'origine de ce phénomène.

Son ouverture a montré que l'entreprise qui avait effectué les travaux d'assainissement avait détérioré une buse importante pour l'écoulement de l'Orthon, à faible débit. (Le gros débit passant sur le radier aménagé sous le carrefour).

Cette buse s'est donc bouchée par les matériaux de remblai et a, par conséquent, provoqué cet affaissement de terrain.

Aujourd'hui, après une procédure assez longue, l'entreprise est revenue réparer ces dégâts. La buse a donc été réparée et le tuyau d'assainissement, la traversant, renforcé et blindé.

✓ Le Thuret :

Pour des questions de sécurité, le Conseil municipal a souhaité réduire la vitesse sur la RD 55bis, au niveau du Thuret.

Après réflexion, il apparaît que la meilleure solution est de reculer les limites de l'agglomération afin d'obtenir une limitation de vitesse à 50 km/h.

Le Conseil municipal a délibéré pour déplacer les panneaux d'entrée et de sortie de Maresché jusqu'au début des habitations.

Grâce à cette limitation de vitesse, le Département nous permet de réaliser des trottoirs sur la partie de la rue de Beaumont, qui longe ces habitations qui favoriseront, à la fois la sécurité des piétons, mais aussi, les écoulements des eaux pluviales.

✓ Salle polyvalente :

Les travaux de rénovations de la salle polyvalente se poursuivent. Après avoir effectué le remplacement de toutes les menuiseries extérieures, terminé la réfection complète du plafond, de l'électricité, de l'isolation et de l'éclairage les travaux de peintures seront réalisés dans le courant du mois de juillet.



✓ Aires de jeux :

De nouveaux jeux sont venus compléter ou remplacer les plus vétustes, avec comme nouveauté pour les plus grands, la mise en place d'un panier de basket sur le parking de la cantine.

Nous attirons votre attention sur le fait que pour une meilleure durée de vie de nos agrès, chaque parent se doit de veiller à la bonne utilisation des jeux mis à disposition pour leurs enfants.

Il est également rappelé que l'utilisation de tout engin à moteurs sur le terrain de loisir (gazon et chemin) est strictement interdit !



❖ FÊTES ET CÉRÉMONIES

✓ Cérémonie du 8 mai:

Le vendredi 8 mai nous avons célébré le 70ème anniversaire de la fin des combats de la seconde guerre mondiale, en présence de nos membres de l'association « AFN » de Maresché.

Nous remercions l'orchestre des bleuets pour leur participation à cet évènement qui nous est cher.



✓ Bric à Brac :

C'est dans une très bonne ambiance, malgré un temps peu clément que l'association des parents d'élèves « ribambelle et confetti » a organisé son bric à brac , le dimanche 31 mai, ou une quarantaine d'exposants étaient présents.



✓ **Fête de l'école:**

La fête de l'école a lieu cette année dans notre commune, le dimanche 21 Juin 2015. Elle se déroulera sur le terrain de loisirs.
(voir le programme dans la partie mot du maire).



❖ **VACANCES D'ÉTÉ**

✓ **Fermeture de la mairie:**

La mairie sera fermée du samedi 15 aout au lundi 24 aout inclus.

En cas d'urgence, veuillez contacter madame REIGNIER maire ou l'un de ses adjoints.

- Madame Reignier Armelle : 06.83.95.29.05
- Monsieur Drouin Jean-Louis : 06.18.67.50.27
- Madame Brosseau Aline : 06.89.74.31.88
- Monsieur Bellissen Jean-Francois : 06.37.48.79.90

Toute l'équipe municipale vous souhaite de passer très bonnes vacances.